

## **Atelier sur la vision d'un continuum intégré de formation et moyens de l'actualiser**

### SYNTHÈSE

Dans ce qui suit, vous trouverez une synthèse des énoncés ou propositions formulés par les participants réunis en ateliers au regard de la vision d'un continuum intégré de formation et des moyens de l'actualiser. Pour ce qui est en particulier des moyens, les différents énoncés ou propositions sont présentés en les intégrant et en les regroupant sous diverses thématiques.

#### VISION D'UN CONTINUUM INTÉGRÉ DE FORMATION

- Avoir un continuum intégré de formation où les acteurs (ordres professionnels, milieux de pratiques et milieux d'enseignement) reconnaissent la nécessité de se concerter et s'engagent à construire ensemble un tronc commun de formation axé sur l'intégration des connaissances et des compétences dans la pratique,
- Une vision commune d'un continuum intégré dans des rôles partagés, dans le respect de la mission et des savoirs de chacun (établissements, milieux d'enseignement, ordres professionnels),
- Une responsabilité collective avec un leadership reconnu,
- Idée d'alliance entre les ordres professionnels, le milieu académique et le milieu de pratique du début de la formation académique et tout au long de la pratique professionnelle,
- Présence d'un continuum du début à la fin de la carrière qui doit être professionnalisant avec une responsabilité partagée dans un esprit dynamique,
- Arrimage et complémentarité des milieux théoriques et pratiques.

#### MOYENS D'ACTUALISER LA VISION DU CONTINUUM INTÉGRÉ DE FORMATION

##### CONTINUUM, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Partager entre les différents acteurs clés (syndicats, ordres professionnels (employeurs, cegep et universités) afin de développer une vision commune des besoins en matière de formation professionnelle. Une formation qui tient compte des enjeux pour les milieux de pratique (Santé mentale, protection, intervention de première ligne). Travailler

- ensemble pour assurer une meilleure qualité de services par la formation d'intervenants compétents,
- Instaurer une co-responsabilité entre les étudiants, les établissements scolaires, les établissements du réseau et les ordres professionnels,
  - Une responsabilité partagée quant au processus de formation continue (étudiants, employeurs),
  - Une responsabilité particulière pour les ordres professionnels : prendre la personne où elle est rendue et l'amener plus loin au niveau de sa formation,

#### CONCERTATION ET PARTENARIAT

- Prévoir une structure de concertation nationale qui reconnaît la nécessité de convenir de façon concertée de la complexité des situations, où l'on s'entend sur l'objectif commun d'aider les jeunes en difficulté, où on travaille sur les croyances, où on adhère au principe de la responsabilité partagée et où l'on se met en mode innovation et créativité ainsi qu'en processus de résolution de problèmes. Cette table regroupe les milieux de pratique, les maisons d'enseignement et les ordres professionnels.,
- On souhaite conjuguer les efforts et un meilleur partenariat entre les milieux d'enseignement, les établissements et les ordres professionnels par une meilleure compréhension, des mandats, des missions et des cultures de chacun. On souhaite également une concertation entre les milieux d'enseignement et entre les établissements du réseau. Élargir les partenariats avec les milieux communautaires et les commissions scolaires,
- Développer des lieux d'échange réels entre les différents acteurs impliqués, cela suppose la nécessité d'une volonté politique qui pourrait exiger une concertation intersectorielle,
- Établir des protocoles d'entente formels entre les partenaires au regard du continuum intégré,
- Établir un langage commun afin d'être plus cohérent et d'établir un arrimage fluide entre les différents partenaires.

#### MODÈLE DE GESTION DE LA FORMATION

- Préconiser l'établissement d'un modèle logique de gestion de la formation en intervention auprès des jeunes en difficulté, lequel prévoirait : 1. une gouvernance désignée et imputable 2. des objectifs clairs 3. Une transversabilité 4. Une accessibilité qui tient compte des réalités régionales et culturelles 5. Une disponibilité de formation qui soit de qualité et adaptée pour répondre aux besoins. On souhaite également que la formation se fasse davantage dans les milieux de pratique, que les milieux universitaires puissent aller davantage dans les milieux de pratique,
- Instaurer une table provinciale responsable de développer et d'assurer le suivi du continuum intégré de formation,
- Avoir une structure centralisée pour les accréditations professionnelles,

- Un mode de gestion qui prévoit un processus de reddition de compte incluant toutes les contributions visant l'amélioration de la pratique professionnelle et une optimisation des ressources humaines et matérielles par la mise en commun des ressources respectives au plan de la formation.

#### MODÈLE DE FORMATION ET PLAN DE FORMATION

- Faire une modélisation du curriculum de formation souhaitée,
- Co-construire la formation ensemble dans un objectif de cohérence (praticiens, usagers, professeurs et chercheurs),
- Faire approuver la formation par les différents partenaires,
- Reconnaître l'importance de l'approche réseau pour assurer une vision commune des compétences requises dans les milieux de travail,
- Introduire le concept de formation durable en tenant compte de la réalité,
- S'assurer que chaque intervenant possède un plan de formation qui le suive peu importe où il est dans le réseau.

#### FORMATION DE BASE, FORMATION SPÉCIALISÉE, FORMATION CONTINUE

- Avoir une formation initiale davantage collée à la réalité de la pratique pour mieux outiller les professionnels. En fait, on souhaite diminuer l'écart entre la formation académique et la réalité de la pratique,
- Imposer un temps de qualification (v.g. 1 an) dans un champ spécialisé, la maîtrise devrait servir pour la spécialisation
- Favoriser un accompagnement par des conseillers pour aider les étudiants dans leur cheminement de spécialisation au niveau de la formation continue,
- Mieux outiller les nouveaux professionnels à la pratique concrète, entre autre par la spécialisation des pratiques (jeunesse, santé mentale, personnes âgées, dépendance...),
- Mettre en place une structure qui viendrait combler le chaînon manquant entre la formation de base et la spécialisation dans les établissements,
- Mise en place de conditions favorables à l'appropriation des connaissances par les intervenants et les gestionnaires et notamment le temps requis pour ce faire,
- Développer un cursus de formation continue en lien avec le développement de l'autonomie professionnelle,
- Développer des formations continues davantage spécifiques par et pour les établissements,
- Améliorer la formation continue des professionnels par les établissements, les ordres professionnels, les milieux d'enseignement et tout autre instance jugée pertinente afin d'avoir une pratique professionnelle plus adaptée à la réalité et d'assurer l'appropriation de la formation,
- Intégrer la formation continue dans une perspective de développement professionnel,
- S'assurer que les professionnels se développent au-delà du spécifique de leur milieu de pratique,

- Il faut accepter de s'influencer selon nos expertises spécifiques pour aller vers une formation de base et continue répondant aux objectifs des actes réservés et partagés (cela suppose une compréhension commune des actes réservés et sa diffusion). Identifier les besoins de formation en lien avec les actes réservés,
- Intégrer théorie et pratique dans le développement des compétences en formation continue.

#### STAGES, STAGIAIRES ET SUPERVISEURS

- Par les stages, permettre à l'étudiant de faire un meilleur lien entre le milieu de formation et le milieu de l'emploi,
- Offrir des programmes d'accompagnement harmonisés et délimités dans le temps aux stagiaires (et aux nouveaux employés),
- Renforcer la capacité des établissements à obtenir une structure de stage qui permet une véritable insertion dans un milieu de travail,
- Créer des passerelles entre les centres jeunesse et les CSSS pour que les stages soient mixés de façon à assurer que le travail auprès des jeunes et leur famille soit fait de concert,
- Favoriser les expériences d'interdisciplinarité intra et inter établissement,
- Reconnaître la tâche de superviseur de stage : un montant devrait être dédié à leur ressourcement en tant qu'orientation de l'établissement,
- Obtenir des enveloppes budgétaires dédiées au soutien des stagiaires dans leur pratique professionnelle et pour l'intégration à l'emploi (mentorat)

#### STRATÉGIES ET MOYENS DE FORMATION

- S'assurer que les modalités, le contenu et les stratégies de formation soient revisités,
- Diversifier nos moyens de formation,
- S'ouvrir à ce qui se fait dans les autres disciplines (v.g. santé, droit, ingénierie, milieu de l'industrie, police) et dans d'autres pays,
- Maximiser le transfert des connaissances par l'utilisation de médias variés (v.g. moyens technologiques, blogues, communautés de pratique) en tenant compte des besoins des différents milieux en termes d'outillage (accès ou non à une visioconférence).

#### ET LE RUIJ

- Offrir un carrefour de formation intégré dans lequel chacun investit. Pour d'autres, le RUIJ doit jouer un rôle de catalyseur plutôt que de fournisseur.
- Mettre en place une communauté de pratique avec l'apport du RUIJ.

En somme, la vision du continuum intégré de formation qui se dégage est celle où;

Les milieux de pratique, les milieux d'enseignement et les ordres professionnels assument, en fonction de leur mission et de leurs rôles respectifs, la responsabilité collective d'offrir aux

futurs et actuels intervenants cliniciens un parcours de formation enrichi, axé sur l'appropriation et l'utilisation des connaissances à la fine pointe des savoirs cliniques et scientifiques. Pour ce faire, ces milieux formalisent leur partenariat en misant sur la création, le maintien et le développement de pratiques d'alliances et de concertation.

Recommandation particulière ressortie au terme de l'exercice de vision :

Mettre sur pied sous le leadership ou l'impulsion du RUIJ, une Table centrale de concertation réunissant les principaux acteurs concernés, responsable d'assurer le suivi des travaux visant le développement d'un continuum intégré de formation. Ce qui demandera toutefois pour ce faire l'expression d'une volonté politique des ministères concernés.